

VOTRE JOURNAL
D'INFORMATION

Saint-Urcize

INFOS

P.04 | VIE
COMMUNALE

P.18 | INFORMATIONS
MUNICIPALES

P.24 | VIE SOCIALE ET
DYNAMISME
DES ASSOCIATIONS

NUMÉRO
#1
AVRIL 2017





LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Urcizaines, Chers Saint-Urcizains,

Je suis heureux par ce bulletin d'accompagner par ces quelques mots les deux personnes qui se sont totalement impliquées pour en faire la rédaction et la mise en page; Marie BATIFOL, notre jeune et dynamique stagiaire qui prépare une licence par alternance, soutenue par mon collègue adjoint, Bernard PORTENEUVE, qui l'a assisté par une collaboration active, sans oublier les conseils avisés de Ginette LEBAULT, notre éminente et, méritante

rédactrice du journal internet « L'Echo de Saint-Urcize », dont nous retrouvons régulièrement avec grand plaisir les rubriques à la foi bien fournies détaillées et imagées.

Les circonstances nous ont permis de réaliser cette première parution. Nous espérons qu'elle vous apportera avec ses chroniques et les actualités locales évoquées, une vue intéressante sur notre cité, que sa lecture attisera votre curiosité, pour, nous l'espérons, une prochaine édition que nous souhaitons bien pouvoir réitérer.

Pour évoquer plus largement et en détail les sujets communaux et répondre aux questions que vous pourriez vous poser, sur le fonctionnement de la collectivité, sur les projets envisagés, sur les difficultés rencontrées par la baisse des dotations, sur l'accroissement des charges de fonctionnement imposées par l'Etat, sur les obligations règlementaires imposées par la loi, couteuses et pénalisantes qui retardent ou obèrent parfois la réalisation de projets, etc.nous envisageons pour cela une réunion publique dans le courant de cet été, vous en serez informé par affiches et dans le journal internet "les Echos de Saint-Urcize".

Nous espérons avec mes collègues adjoints et les membres du Conseil Municipal que cette édition vous donnera satisfaction et vous assurons de tout notre dévouement.

Bien cordialement à toutes et à tous.

Bernard REMISE, Maire

AU SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 2

VIE COMMUNALE

« AUBRAC AU CŒUR » DEVIENT PERMANENT 4

LE DOMAINE SKIABLE : UNE SAISON EN DEMI-TEINTE 6

PASSION VTT SUR LES PLATEAUX DE L'AUBRAC 8

LE BURON DU PANOUVAL ET LE PAS DE MATHIEU :
DES SIGNAUX AU MILIEU DES MONTAGNES 10

UN PETIT TOUR DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE 11

PAROLES D'ÉCOLIERS 12

TRI, DÉCHETS VERTS ET ORDURES MÉNAGÈRES, CES DÉCHETS SE RECYCLENT ! 14

DES NOUVELLES DU CAMPING 16

VOTRE SANTÉ : LE NOUVEAU CABINET MÉDICAL À VOTRE DISPOSITION ! 17

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES TRAVAUX EN COURS DE LA MUNICIPALITÉ 18

CHANTIER D'ASSAINISSEMENT 19

LES RÉUNIONS DU CONSEIL : COMPTES-RENDUS SOMMAIRES 20

FOCUS SUR LE DÉNEIGEMENT 21

REGARD SUR LE BUDGET COMMUNAL 22

VIE SOCIALE ET DYNAMISME DES ASSOCIATIONS

LE PARTENARIAT : COMMUNE/ ASSOCIATION PEP 15 24

LES POMPIERS DE SAINT-URCIZE :
UNE NOUVELLE ANNÉE AU SERVICE DES SAINT-URCIZAINS 25

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE DE PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE
PUBLIQUE DE SAINT-URCIZE :
« MARCELLIN CAILLOU » DE SEMPÉ DE PASSAGE À SAINT-URCIZE 26

ASSOCIATION DE PRÉSERVATION DES SITES DE SAINT-URCIZE : UN PARTENARIAT
GAGNANT AVEC LA MUNICIPALITÉ ET LA MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE 27

ASSOCIATION « LES ENFANTS EN AUBRAC » :
LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT AU SERVICE DES PLUS JEUNES 28

INFORMATIONS À CONNAÎTRE 30

AUBRAC AU CŒUR DEVIENT PERMANENT

Croix de basalte monolithiques de l'Aubrac grossières presque informes, à la tête et aux bras très courts, plantées de guingois sur un simple entassement de blocs de lave et qui semblent l'ébauche d'un trait d'union entre le monde mégalithique et le monde chrétien. » Si vous voulez apprécier l'Aubrac et ses traits pittoresques il ne vous reste plus que de passer par un Office du Tourisme pour récupérer le guide d'« Aubrac au cœur ». Prendre ensuite le temps de la contemplation comme l'a effectué Julien Gracq pour ses « carnets du grand chemin. » Au-delà de l'événementiel, le Grand Parcours et le Ski Club de Saint-Urcize se sont toujours attachés « à faire de l'aménagement ». Il y a 5 ans ils ont proposé de créer un itinéraire de randonnée permanent intitulé « Aubrac Au Cœur » entre Cantal, Aveyron, Lozère (St-Urcize, Aubrac, Nasbinals) sur l'épicentre du futur parc naturel

régional. Ce sentier reste pour son ensemble une réalisation des collectivités locales : de Saint-Urcize, communauté de commune de Caldaguès Aubrac pour le Cantal, Saint-Chély d'Aubrac pour l'Aveyron. Il vient de s'achever pour la partie Lozère par les accompagnateurs de l'Aubrac. L'Office de Tourisme du Caldaguès-Aubrac Chaudes-Aigues, Saint-Urcize afin de faire connaître cet itinéraire permanent se propose d'organiser début juin 2017 une promenade sur ce circuit. Une randonnée aux confins des trois départements, Aveyron, Cantal et Lozère, partenaires du projet. Ce chemin « Aubrac Au Cœur » fait l'objet d'un topo disponible dans les Offices de Tourisme locaux. Cette initiative constitue un premier dessein collectif et l'ouverture vers d'autres démarches possibles autour d'une véritable identité qui viendra parfaitement s'intégrer dans le dispositif « Aubrac 4 saisons ». Un guide exhaustif qui vous dit



le patrimoine naturel, complète le culturel, décrit l'agro-pastoral et le bâti. Bonne promenade en toutes saisons !



LE DOMAINE SKIABLE : UNE SAISON EN DEMI-TEINTE



L'hiver 2016/2017 peu enneigé n'a pas permis une exploitation correcte de la station tant en descente qu'en ski de fond. Les résultats ne sont pas au rendez-vous. On constate une baisse marquée des séjours. Seul le centre PEP a pu conserver la majorité des réservations

Pourtant la saison avait bien commencé. La préparation des pistes en novembre et décembre a été facilitée par une météo clémente. Les pisteurs ont pu assurer des opérations de drainage et de curage de fossés et de coupes d'eau sur une grande partie des pistes et chemins empruntés par les skieurs et les engins de damage. Ils ont procédé à l'enfouissement de la ligne téléphonique, ainsi qu'à l'élagage de la ligne aérienne de la station à l'entrée de Saint Urcize avec l'école

forestière de Javols. Après l'hiver s'est montré capricieux avec des épisodes pluie neige à répétition, des variations de température et de régime de vents surprenants qui n'ont pas permis de conserver le manteau neigeux.

Conséquence : ouverture en dent de scie pour le ski de fond et seulement quatre jours d'ouverture pour l'alpin.

Un espoir cependant, le Pôle Pleine Nature porté par le Syndicat de Préfiguration du PNR de l'AUBRAC qui à travers le projet «AUBRAC QUATRE SAISONS» va redistribuer les activités de pleine nature sur les six stations du plateau. Saint Urcize doit devenir la porte d'entrée et le lieu d'accueil privilégié des activités nordiques du plateau avec un aménagement au Pas de Mathieu pour la pratique de la course d'orientation, du VTT, de la Marche Nordique, de l'attelage. Tout cela avec une



nouvelle gouvernance des sites nordiques à l'échelle du plateau. Dès cet été la station de Saint Urcize accueillera la Fête de la Montagne le 24 juin au cours de laquelle seront testées les activités telles que l'attelage, le golf rustique, le VTT, l'escalarbre, la trottinette de descente, le tir à l'arc, le Biathlon. Au mois d'août, le samedi 05, le ski club reprendra la FÊTE DES PISTES avec le marché fermier, les animations et conférences, le banquet et le concert en soirée. Chaque semaine en liaison avec l'Office du Tourisme, des initiations à la course d'orientation, à l'astronomie, à la marche nordique se dérouleront au Pas de Mathieu



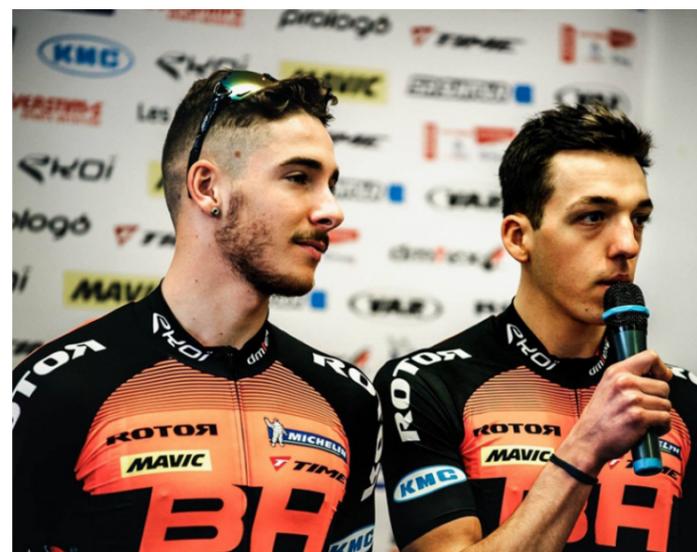
PASSION VTT SUR LES PLATEAUX DE L'AUBRAC

La meilleure équipe du monde de VTT s'entraîne à Saint-Urcize

Nous avons été choisis par l'équipe BHSrSUNTOUR KMC (la meilleure équipe du monde en VTT cross country, première au classement Union Cycliste Internationale en 2016) pour être sa base de ressourcement et également son catalyseur de performances. Si ces champions viennent chez nous à la fois pour se ressourcer grâce aux soins et attentions prodigués par Caleden et également pratiquer leur « art » sur la station de Saint Urcize, nous pensons sans fausse modestie que nos infrastructures et notre territoire peuvent également satisfaire, toutes les personnes en quête de sens, qui cherchent ce que nous appelons l'harmonie. Les coureurs ont pu profiter en matinée des installations de CALEDEN, l'après-midi, ils ont skié sur notre domaine nordique. Le partenariat avec cet équipe, en tissant également des liens avec CALEDEN, nous permet de nous afficher à la fois comme terre de ressourcement et de pratiques sportives outdoor 4



saisons. L'équipe revient début juin, au complet avec une pilote mexicaine, une autrichienne, une italienne, un canadien et un japonais pour le volet international. Pour suivre leurs évolutions sur les réseaux sociaux n'oubliez pas de Liker la page Facebook de l'Office de Tourisme Chaudes-Aigues Saint-Urcize. Un site en cours de création dans le cadre du Pôle Pleine Nature «AUBRAC 4 SAISONS» et plusieurs sites identifiés (Station de Saint Urcize, Site de Prat de Bouc) pour la multi activité outdoor.



En début d'année, les 31 janvier et 1er février, nous avons accueilli une partie de l'équipe dont Victor KOTETZKY (10ème aux jeux de Rio, 4ème au classement général de la coupe du monde Elite 2016, Vice Champion du Monde espoirs 2016, Champion d'Europe Espoirs 2016, Champion de France Espoirs 2016) et Jordan SARROU (7ème au classement général de la coupe du monde Elite 2016 et vainqueur du Roc d'Azur 2016)



LES BURONS DU PANOUVAL ET DU PAS DE MATHIEU :

Des signaux au milieu des montagnes

Les burons communaux du PAS DE MATHIEU et du PANOUVAL sont comme des signaux au milieu des montagnes. Ils rappellent la tradition agropastorale du Haut-Plateau. Le temps des cantales est quasi-révolu. Ces burons doivent « Damoura Dritch » pour honorer les hommes des montagnes. La commune et le ski club ont déjà repris le Buron du Pas de Mathieu. Grâce aux aménagements réalisés le pas de Mathieu a trouvé une vocation nouvelle dans l'accueil des passionnés qui le temps d'un week-end, en groupe ou en famille, viennent profiter du « bruit des montagnes » été comme hiver. En outre, c'est devenu un lieu de réception et de travail pour les techniciens du tourisme et du « PNR » pour plancher sur le devenir de l'Aubrac. Il reste à sauver Panouval. Ce sera chose faite en 2017 grâce à la réserve parlementaire et aux aides du Conseil Départemental du Cantal. La

Le Buron de Panouval



Le Pas de Mathieu

Commission des Sites et le Préfet ont validé le projet. Les travaux devraient démarrer au printemps. La vocation sera l'accueil de petits groupes de 4 à 6 personnes sur des séjours découverte, bien-être.

UN PETIT TOUR DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Les écoliers et le centenaire de la première guerre mondiale

"C'était Verdun" un voyage sur les lieux de la Grande Guerre
Au cours de leur année scolaire 2016-2017, les écoliers de Saint-Urcize ont travaillé avec leur professeur sur la première guerre mondiale qui fait actuellement l'objet d'une commémoration collective.

Dans le cadre de leur projet éducatif, les élèves de l'école primaire de Saint-Urcize ont abordé au cours de l'année 2015-2016 la Première Guerre mondiale. Pour la commémoration de la Bataille de Verdun, ils ont effectué, en juin dernier, un séjour pédagogique d'une semaine dans l'Argonne. Cette villégiature leur a permis de visiter les lieux authentiques des combats, d'appréhender la vie des soldats, les tranchées, monuments, musées et nécropoles nationales. La richesse de l'expérience, l'aspect historique et culturel ont pris tout leur sens afin que perdure chez eux le devoir de mémoire. Dernièrement Élodie ALEXANDRE, leur professeure des écoles, les élèves de CE et de CM conviaient parents, amis et habitants de la commune à une présentation récapitulative

du voyage et de leurs travaux sur le centenaire de la bataille de Verdun. Quinze « gamins » montraient le diaporama de leur exploration effectuée du 27 juin au 2 juillet 2016 dans l'Est de la France, intitulé « C'était Verdun ». Chaque enfant, tour à tour, lisait un texte illustré par la projection de photos souvenirs, d'abord l'hébergement à Beaulieu en Argonne, puis la visite des sites, théâtre de douloureux affrontements durant cette période. L'assistance pointait la qualité des commentaires, la maîtrise du prononcé et l'intérêt porté aux événements par les enfants. Soirée attractive, public attentif, élèves appliqués, « maîtresse » investie générèrent un travail empreint d'excellence tant dans la forme que sur le fond. Madame Maryse RAYNAL, adhérente depuis de longues années à l'Association du Souvenir Français, avait sollicité

cet organisme national afin d'obtenir une subvention. Ce dernier répondait positivement par un chèque de 300 euros remis à Madame Martine ASTRUC, Présidente des parents d'élèves. Participaient à cette performance : Monsieur le Maire, Bernard REMISE, les élus de la commune, du Conseil Départemental, Monsieur Jean FAVIER (Musée de la Résistance à Anterrieux), le représentant du Souvenir français Monsieur Pierre LHEUREUX, Madame Nelly GRANDJEAN de l'ONAC.



PAROLES D'ÉCOLIERS

Suite à leur voyage à Verdun, les enfants de l'école ont exprimé leurs impressions sur leur voyage mais également sur ce que signifie pour eux le travail de mémoire.



Témoignage d'Aurélien

« Au mois de Juin nous sommes allés en voyage scolaire à Verdun. Ce fut un voyage très instructif cela nous a permis de voir la réalité avec la visite des tranchées, des champs de batailles, des forts... Si vous passez à Verdun n'oubliez pas d'aller voir Jean-Paul, un homme exceptionnel qui vous montrera sa collection. »



Témoignage de Gabin,

« Depuis que je suis à l'école j'ai fait plusieurs voyages scolaires mais le voyage à Verdun était très différent et c'est celui que j'ai préféré car c'était très intéressant, j'ai appris plein de choses. J'ai beaucoup aimé les visites, les gens que l'on a rencontrés comme Jean-Paul étaient des passionnés de la guerre et j'ai adoré écouter leurs histoires. J'ai adoré tout ce que l'on a fait et ce que j'ai vu je m'en souviendrai toute ma vie. »



Les enfants joyeux autour du paon...

Impressions et ressentis de la nouvelle maîtresse et directrice de l'école PAULINE MARQUET

« En cette rentrée 2016, l'école de Saint-Urcize a connu plusieurs changements. D'abord un changement d'enseignant avec le départ de Sylvain MALLET pour l'école de Loubaresse et l'arrivée de Pauline MARQUET. Comme chaque année scolaire, les enseignantes ont choisi un nouveau thème autour duquel s'organiseront les activités de l'année. Ainsi le sujet des animaux fait suite à celui des méchants qui avait été adopté en 2015-2016. Les enseignantes ont choisi d'étudier cette thématique à travers la littérature de jeunesse mais aussi les arts visuels et les sciences. C'est donc tout naturellement que pour le défilé du carnaval les enfants ont fabriqué en classe des

déguisements d'oiseau, renard, ours ...et autres animaux de leur choix. Les activités périscolaires ont été l'occasion de fabriquer le célèbre bonhomme carnaval : un magnifique paon. Pour continuer sur ce thème, la classe des petits a vu naître des poussins : une occasion de travailler sur les animaux de la ferme, la différence

entre animaux ovipares et vivipares mais aussi sur les soins apportés par les parents à leurs petits. Enfin la dernière période s'organise pour les deux classes autour du thème des insectes et du jardin avec un travail autour des abeilles et la réalisation d'une maison à insectes. »



Le Paon du carnaval de l'école

TRI, DÉCHETS VERTS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Le tri sélectif est un élément important de la préservation de la nature. En outre la valorisation des déchets recyclés génère des ressources qui permettent de diminuer la facture de l'enlèvement des ordures ménagères. Sur notre commune le tri est en place et le SYTEC qui gère l'enlèvement des poubelles jaunes, nous fait parvenir ses observations régulièrement. Pour avoir suivi régulièrement les agents chargés de la collecte, j'ai pu mesurer la rigueur des Saint Urcizains, mais aussi la désinvolture d'une minorité qui annule l'efficacité du système. En effet, on peut trouver dans certains containers jaunes des déchets non recyclables. Les containers pollués sont alors écartés et leur contenu suit le cours des ordures ménagères. C'est la double peine : perte de valorisation, augmentation du volume des ordures ménagères facturé aux habitants de la commune. A terme les mauvais comportements coûtent cher à la société. Durant mes tournées des points de collecte, j'ai pu

constater la présence d'électroménager, chutes de matériaux de construction, de tissus qui n'ont rien à faire et devraient être conduits aux déchèteries de Nasbinals ou Fournels pour lesquelles la collectivité cotise pour que les Habitants de Saint Urcize bénéficient de la gratuité de dépôt. Il convient de rappeler que les agents du SYTEC organisent régulièrement le dépôt d'encombrants aux points de collecte et qu'une benne à métaux et une benne de déchets verts sont à la disposition des habitants à proximité du garage communal. Cet hiver, nous avons constaté un défaut d'enlèvement des ordures qui a pénalisé la Maison de Retraite, le local de la rue de l'Abbé Delbès et les villages de Pennaveyre et Bouxols. Nous avons interrogé la nouvelle communauté de communes. Il semble que suite à divers incidents liés au mauvais temps, les agents ont eu pour consigne d'éviter les zones pentues et difficiles d'accès. Nous avons jugé l'argument peu convaincant au

vu de la clémence de cet hiver et des vingt ans d'antériorité du ramassage par l'ancienne communauté de communes. Nous serons exigeants auprès du SYTEC pour le futur. Nous avons des raisons de rester optimistes et de vous encourager à poursuivre vos efforts. Nous devons féliciter les agriculteurs de la commune qui ont bien intégré la démarche et s'appliquent à bien gérer la collecte des plastiques, filets et ficelles. Un effort est demandé à tous si on veut donner du sens à un simple geste citoyen.

Quelques conseils pour optimiser le tri et diminuer votre masse d'ordures ménagères.

Votre geste de tri est un **GRAND** geste



emballages en plastique



emballages en carton et journaux/magazines



emballages métalliques



» Mettez en place une poubelle spécialisée pour le tri.

» Découpez ou écrasez les emballages et cartons.

» Respectez les consignes de l'affiche ci-contre.

Des erreurs de tri à éviter



Appareils électriques Lampes et néons



Produits dangereux Piles et accumulateurs



Seringues et lancettes Pots de peinture

à déposer en déchèterie



Restes alimentaires Ordures ménagères Objets en plastique



Mouchoirs en papier Couches Jouets en plastique

à jeter avec vos ordures ménagères



Pots et bouteilles en verre

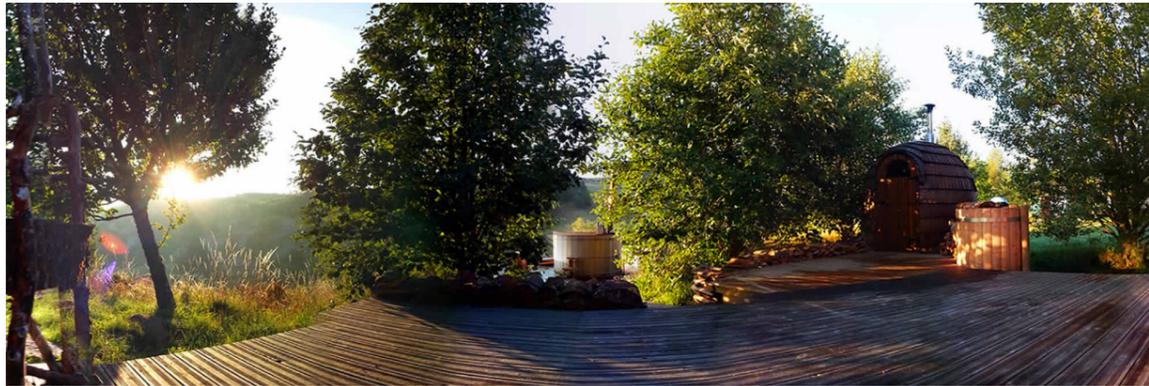
à glisser dans les colonnes à verre

» Mettez en place un dépôt compostage dans un coin du jardin pour les épluchures et le marc de café.

» Pensez à faire profiter votre volaille ou celle de vos voisins de votre vieux pain et des épluchures.

» Votre taxe d'ordures ménagères est calculée sur le tonnage collecté et majorée si on constate la présence de métaux dans les arrivages au centre d'enfouissement.

DES NOUVELLES DU CAMPING



La collectivité a souhaité confier la gestion du camping de Saint-Urcize à la société Marguerite et Compagnie.

Depuis 3 ans la physionomie du camping a changé. La création d'un espace « bien être » avec bain finlandais sous les étoiles, sauna traditionnel et la proposition d'un habitat insolite : les grottes » Le succès est au rendez-vous avec une explosion de la fréquentation estivale en 2016 et le pari gagnant de l'ouverture toute l'année de la partie grottes. De quoi encourager Vincent LISSONDE, le gestionnaire, à poursuivre son aménagement : prochain projet création d'un habitat bois original en remplacement des huttes. Celles-ci ont déjà trente ans et ne correspondent plus aux attentes de la clientèle. Nous suivons avec attention l'évolution du camping, car sa fréquentation

a des répercussions positives sur la vie économique et la notoriété du village, mais aussi sur la vie sociale car elle permet la création d'emplois saisonniers.



VOTRE SANTÉ

Le nouveau cabinet médical à votre disposition

Pour nos médecins c'est devenu un outil indispensable. Pour assurer la continuité des soins aux résidents de l'EHPAD, l'accueil des médecins stagiaires et d'autres personnels de santé dans un local adapté et spacieux.

Ce projet a été réalisé grâce au partenariat financier du Conseil Départemental du Cantal, de la communauté de communes et de l'EHPAD qui ont assuré l'autofinancement.

Il faut remercier les 11 communes de Caldaquez-Aubrac qui ont décidé à l'unanimité de contribuer au financement en abandonnant leur part de dotations départementales pour une année soit un montant de 200 000 euros.

Afin de faciliter l'accès au Cabinet Médical la commune a fait apposer des panneaux à l'entrée de la rue de l'Abbé Ipcher, sur la place de la Frique et envisage l'aménagement d'un parking sous la Maison de Retraite.



LES TRAVAUX EN COURS DE LA MUNICIPALITÉ

Un peu de fibre du relais de Rignac au central téléphonique

En partenariat avec l'Ecole Forestière de JAVOLS, et le SYTEC nous avons effectué l'élagage de la ligne télécom de la station de ski au pont de la cascade de Jioujiou. Ces travaux ont permis à l'opérateur ORANGE d'installer un réseau fibre en aérien. Dans un prochain bulletin nous vous informerons du raccord définitif de ce nouvel outil au central et des améliorations attendues

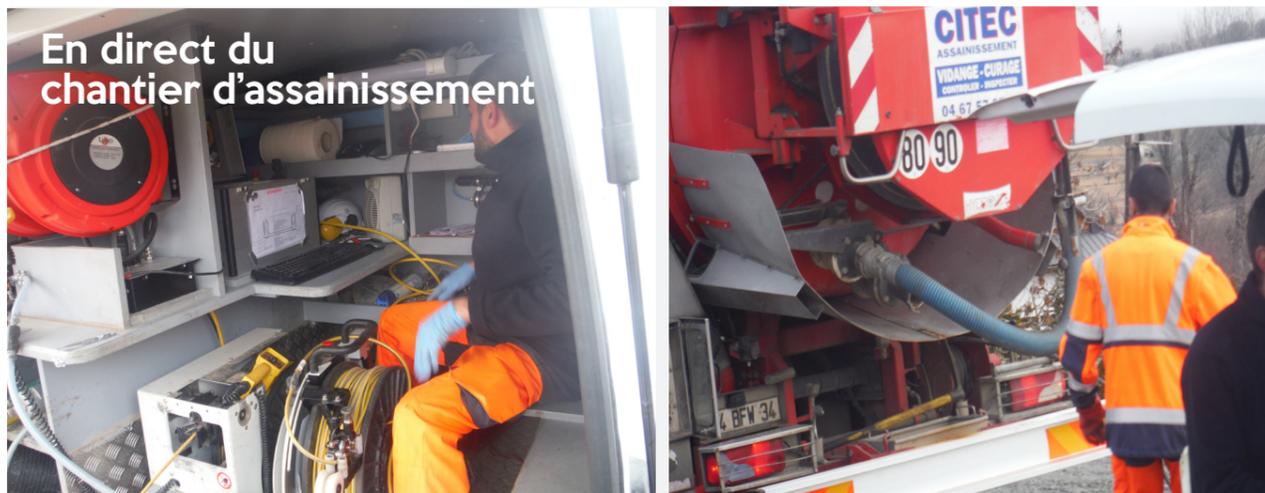


Chemins ruraux non revêtus

Nous poursuivons l'équipement des chemins ruraux en coupes d'eau Reverdo, dans le but de protéger la couche de roulement. Sont déjà équipés le chemin du cimetière, le chemin de Reboulet, le chemin du Pas de Mathieu, le chemin du Théron, le chemin des Ourtals, le captage de Pennaveyre. Sont prévus les chemins de Chaumenchals, de Soucheraldes et de la Chastelle.



En direct du chantier d'assainissement



CHANTIER D'ASSAINISSEMENT

Un chantier long et complexe rendu nécessaire par l'application des nouvelles normes en matière d'assainissement collectif. Aujourd'hui un réseau doit être séparatif : les eaux usées et les eaux pluviales ou de fontaines doivent être collectées séparément dans deux canalisations distinctes dont l'une passe par la station d'épuration et l'autre rejetée directement au ruisseau. Le bourg de Saint-Urcize est le seul village de la commune concerné. En 2014, seule la rue Jean Vaissier de la place de la Frique à la Fontaine de Grégoire était en conformité. De plus, la création du lotissement de Gouteille oblige la collectivité au raccordement sur le réseau collectif en appliquant les nouvelles normes : réseau séparatif, établissement d'un déversoir de crue en amont de

l'Here. Enfin l'étude préalable et le diagnostic du réseau en aval du bourg ont montré un réseau de très mauvaise qualité avec des fuites d'eau usées importantes et des entrées d'eaux parasites notamment sur la RD 112. L'agence de l'eau nous a mis le marché en main :

- Soit la municipalité ne fait rien et elle était ainsi redevable de pénalités importantes et ascendantes
- Soit la municipalité réalise ces travaux avec un partenariat financier important.

Le conseil a pris la décision de faire les travaux avec le raisonnement suivant : mieux vaut payer pour avoir un réseau aux normes plutôt que de payer des pénalités à l'état.

En effet, dans le cas contraire, les pénalités auraient été répercutées chaque année sur la facture d'assainissement des ménages reliés au réseau. Si les travaux étaient réalisés la part

qui revient aux collectivités est aussi répercutée sur le budget assainissement et donc sur les ménages.

Ce chantier n'a pas été simple et les entreprises se sont trouvées confrontées à un sous-sol rocheux nécessitant l'emploi de brise-roche car il est impossible d'utiliser des explosifs à proximité des habitations. Des sources importantes sont apparues lors du creusement des tranchées qu'il a fallu capter. Tout ceci a ralenti l'avancement des travaux sans parler des conditions climatiques. Le chantier à ce jour est en cours d'achèvement : Le TERS, les Chemins, Le RD 13 et le RD 112 sont remis en état.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL-MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire des principales décisions

RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2016 :

- Le conseil décide à l'unanimité de finaliser l'achat de terrain sur la section de Montelmas en vue d'un échange avec Mr BARRES d'un terrain situé au nord du bourg sous la Fontaine de Grégoire, en vue d'y aménager un terrain d'activités sportives à destination des jeunes.
- Il est décidé de ne pas percevoir la part communale de la taxe d'aménagement pour les nouvelles constructions en 2017 et de baisser le prix de vente des terrains du lotissement de Gouteille : 17€/m².
- Enfin le conseil décide de créer un poste d'agent d'entretien de 8 heures/ semaine pour assurer le ménage dans les bâtiments communaux

RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2016 :

- Décision de souscrire un prêt au crédit mutuel de 120 000 € pour acquérir le bâtiment de l'ancienne gendarmerie, en vue d'en exploiter les appartements et de transformer les locaux de la brigade en salle paroissiale.
- Le conseil décide d'annualiser le temps de travail des agents techniques et de créer un système d'astreinte afin de ne pas avoir recours aux heures supplémentaires en cas de pic d'activité, notamment pour assurer la viabilité hivernale.
- Assainissement : le prix du m³ sera augmenté de 0.30 € pour contribuer au financement des travaux en cours.

RÉUNION DU 21 JANVIER 2017 :

Poursuite du recours au tribunal administratif pour le rattachement de Saint Urcize à la communauté de commune de Saint-Flour communauté.

RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2017 :

Travaux à l'église : le conseil autorise le Maire à signer les marchés pour réaliser les travaux de la salle du trésor dans l'ancienne chaufferie et à engager la consultation pour l'étude du projet de rénovation du bâtiment qui héberge l'école, le restaurant scolaire et le centre PEP. Le Maire est autorisé également à signer le devis de mise en conformité électrique de la motorisation des cloches de l'église

FOCUS SUR LE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE

La commune de Saint-Urcize supporte 42 km de routes communales revêtues maillées avec 25 km de voies départementales classées en S3 et S4 par la DDT du Cantal situées entre 1050 m et 1330 m d'altitude. Les rues du bourg sont traitées avec un tracteur équipé de lame et sableuse de taille adaptée à l'étroitesse des rues permettant de manoeuvrer au plus près des habitations pour un parcours total de 13 km. Le reste: voies en escalier est traité manuellement. Les 28 villages et hameaux et la station de ski sont traités avec un Unimog 1400 pour un parcours total de 108 km effectué sur deux voiries tournées suivant les conditions. Ce qui peut représenter jusqu'à 250 kilomètres certains jours. En cas de fortes chutes et de fort vent le service technique dispose d'une fraise à neige montée sur un Unimog 406 pour traiter les voies exposées sur la commune et sur les communes limitrophes à la demande des maires. L'évacuation des amas de neige est assuré par un tractopelle quand les zones de stockage sont saturées à l'intérieur du bourg et sur les parkings de la station de ski.

LES PRIORITÉS :

Le déneigement donne la priorité au médecin et aux infirmières qui doivent intervenir et se déplacer à partir de 6 heures, viennent ensuite les deux circuits de ramassage scolaire: celui



Les engins de déneigement de la commune: efficaces mais vieillissants

A SAVOIR SUR LA POSE DES FILETS :

- Prix de revient à l'achat : 7 euros le mètre
- Le temps de pose et dépose est estimé à 15 journées de travail.

du collège pour 7 heures en direction de Chaudes-Aigues ,celui de l'école primaire de Saint-Urcize dont le circuit s'étend sur les communes de la Trinitat, Saint-Rémy et une partie de la commune de Jabrun. Pour respecter ces horaires, atteindre les villages et assurer la continuité du circuit, le chasse neige doit traiter en première intervention une partie des voies départementales avant le passage des équipes du Conseil Départemental. Une convention est signée avec les services de la Direction des Routes du Département du Cantal. Le problème reste la durée effective du déneigement sur la commune se referment très rapidement. Afin de protéger durablement la voirie et rendre plus efficace le travail

de déneigement, les services techniques testent depuis 4 ans la pose de filets pare-neige aux endroits critiques : route du Théron, Grezettes, Reboulet, Le Verdier. Ces dispositifs s'avèrent efficaces, cependant leur coût et le temps passé en pose et dépose par les agents ne permettent pas d'équiper l'ensemble du réseau. D'autre part leur implantation suppose l'accord des propriétaires des terrains concernés. Tous ces éléments font que la commune procède par étape. A ce jour 1300 mètres de filets ont été posés avec une progression de 300 mètres par an. Pour les usagers, cela améliore la libre circulation en période hivernale. Pour les services de déneigement c'est aussi un gain de temps et d'efficacité.

REGARD SUR LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal se scinde en trois budgets : le budget principal qui inclut le budget des sections depuis 2015, le budget de l'eau et de l'assainissement, le budget de la régie d'exploitation du domaine skiable. Le budget principal comporte deux parties :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT qui assure le quotidien de la commune et l'activité des services dont la collectivité a la compétence.

Les principaux étant :

- **La voirie** : routes et chemins, la viabilité hivernale.
- **Le fonctionnement de l'école maternelle et primaire**, auquel est lié le fonctionnement du temps périscolaire, du restaurant scolaire.
- **L'entretien des infrastructures et bâtiments communaux.**
- **L'éclairage public.**
- **Sur le plan administratif** : l'état civil, l'urbanisme, la comptabilité, les relations avec le Trésor Public, les services de l'Etat, de la Région et du Département sans oublier la Communauté de Communes et le PNR de l'Aubrac, l'accueil du public pour des assistances diverses.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT qui permet la réalisation de projets nécessaires à la vie des habitants et à l'attractivité de la commune.

Pour exemple, sont en cours de réflexion, la réfection du toit de l'église, l'accessibilité des bâtiments communaux, la réfection de la traversée du village par le RD 13.

Pour assurer la section de fonctionnement, la commune dispose en recettes :

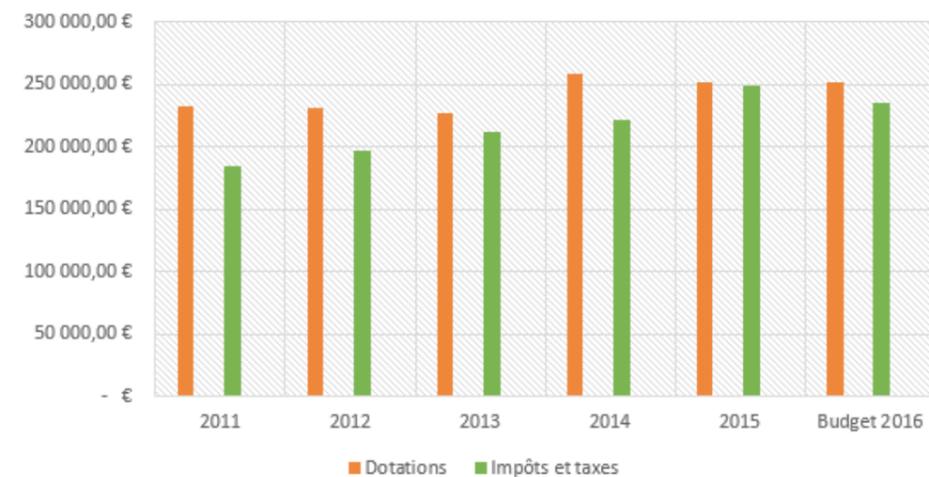
- **Des dotations de l'état.**
- **Des impôts et taxes** revenant à la commune notamment une partie des taxes foncières et d'habitation.
- **De produits des services** très variables suivant les années par exemple les rentrées sur les coupes de bois liées au plan d'aménagement forestier.



Dans ce premier bulletin nous vous invitons à porter un regard sur l'évolution des 2 principales recettes de fonctionnement que sont les dotations et les impôts locaux depuis 2011

Après une constante augmentation de ces deux flux jusqu'en 2015 l'année 2016 est marquée par une régression qui doit se poursuivre dans les années à venir et va impacter le budget de fonctionnement. La construction du budget pour 2017 obligera le conseil à faire des choix sur les priorités. Les excédents de fonctionnement qui abondent les recettes d'investissement seront moindres et vont donc ralentir ces derniers. Le prochain bulletin fera état du budget 2017

Evolution Dotations et Impôts et taxes depuis 2011



LE PARTENARIAT : COMMUNE / ASSOCIATION PEP15 Un partenariat historique et naturel

L'association, gère le centre d'accueil situé pour partie dans les locaux communaux qui abritent l'école et le restaurant scolaire et cela depuis plusieurs années. Au fil des ans l'association a su devenir un élément important dans la vie sociale et économique du village. Un nombre important de jeunes Saint-Urcizains y ont exercé leur première expérience professionnelle dans des « jobs » d'été dans les fonctions de services ou d'animateurs.

Dernièrement, la commune mais aussi la communauté de communes ont établi de nouveaux partenariats avec les « PEP 15 ». Pour la commune l'opération essentielle concerne le fonctionnement du restaurant scolaire en créant un poste de cuisinier annualisé et en confiant au centre l'économat de la cantine. Pour la commune c'est la garantie d'un suivi de l'alimentation et des menus des enfants avec un choix d'approvisionnement en circuit court, pour tous c'est la garantie d'avoir un véritable professionnel en cuisine ;

Le partenariat se poursuit avec la mutualisation de la formation d'une animatrice en capacité d'animer les activités sportives et de pleine nature qui puisse à terme co-encadrer les activités

périscolaires avec l'agent communal : Christèle RIEUTORT. Cette collaboration se perpétue dans les activités du centre de loisirs : Les petits Caldaguès, dans la création d'une activité de Biathlon et de Course d'Orientation. En cours de réalisation l'aménagement d'un site d'apprentissage d'escalade et de VTT. Ces réalisations vont permettre d'élargir l'offre touristique proposée par les « PEP », de diversifier les activités de pratiques dans le cadre du Pôle Pleine Nature, et à nos enfants de découvrir et pratiquer de nouveaux loisirs



LES POMPIERS DE SAINT-URCIZE : Une nouvelle année au service des Saint-Urcizains.



Equipe des pompiers :
Chef de Centre, Eric MORVAN ;
Capitaine, Docteur ARMAND ; une
femme, Géraldine VALADIER et
une quinzaine de volontaires.

En 2016, ils sont intervenus 37 fois (secours à personne, feux de cheminées, interventions diverses). Vos dons participent au maintien d'un poste de secours au village de Saint-Urcize et assurent en partie :

- Fonctionnement (manœuvre mensuelle, cotisation à l'union départementale, bureautique...)
- Animations (vin chaud après la messe de Noël, bûche de Noël offerte aux résidents de la Maison de Retraite)

À l'arrivée du Printemps les sapeurs-pompiers de Saint-Urcize mettront en place des ateliers les samedis après-midi sur les différentes communes. Ces ateliers vous permettront de vous familiariser avec les gestes de premier secours et notamment : comment donner l'alerte, comment protéger une victime, pratiquer le massage cardiaque externe et utiliser le défibrillateur.



ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE DE PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

« Marcellin Caillou » de Sempé de passage à Saint-Urcize

Vendredi 7 Avril, la création théâtrale « Marcellin Caillou » a fait le bonheur des enfants de l'école publique et de l'association les enfants en Aubrac. Pendant près d'une heure dans la nuit de la salle des fêtes, tout les regards étaient tournés vers la page blanche qui s'animait au fil du conte. Ce petit bonhomme de Marcellin Caillou faisait tantôt rire, tant pleurer les spectateurs au fil de ses rencontres et de ses facéties. Ce spectacle adapté du dessinateur Sempé se présente sous forme de théâtre de papier. Il a été primé au festival off d'Avignon ainsi qu'au festival international de théâtre pour enfant du Grand Bornand. Il se joue actuellement dans toute la France. La prochaine étape sera Paris ou le spectacle sera présenté au dessinateur Sempé lui-même. Un grand bravo à l'ensemble des comédiens pour leur prestation et aux parents d'élèves pour leur implication dans ce spectacle. L'équipe pédagogique a bien l'intention de se servir du spectacle pour développer auprès des enfants une réflexion sur le regard des autres.



ASSOCIATION DE PRÉSERVATION DES SITES : Un partenariat gagnant avec la municipalité pour la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine

En ce début d'année le Président et les membres du Conseil d'administration adressent aux 139 adhérents une magnifique photo de vœux représentant l'Aubrac enneigé ainsi que le compte-rendu de l'assemblée générale et le compte-rendu du conseil d'administration du mois d'août.

Pour réaliser l'ensemble des opérations programmés pour 2017 (voir encadré) l'association organise chaque année en été diverses manifestations (concours de boules, deux concerts, quine, stand brocante, vente de confitures...). Elle bénéficie, comme les autres associations, d'une subvention communale et sollicite ses adhérents par le règlement d'une cotisation (15€, 30€, 80€, voire plus).

Si vous souhaitez investir dans l'entretien et l'amélioration du petit patrimoine de Saint-Urcize, l'Association accepte les chèques à l'ordre de L'Association pour la Préservation des Sites de Saint-Urcize, contre un reçu, à adresser à Madame Janine PERET, rue du Docteur Pierre Raynal, 15110 Saint-Urcize.

AU PROGRAMME EN 2017, EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ :

- EXPOSITION DES BÂTONS DE PROCESSION ET OBJETS DE LA PASSION
- FLEURISSEMENT DU VILLAGE, PARTICIPATION DE LA MAIRIE POUR L'ACHAT DES VÉGÉTAUX À HAUTEUR DE 50%
- FINANCEMENT DES TRAVAUX (MARCHES) AU PIED FORTUNÉ. VÉGÉTALISATION ET POSE D'UNE RAMPE
- RÉFECTION DES ESCALIERS MENANT AU ROCHER DE LA VIERGE APRÈS AVOIR FINANCÉ EN 2016 LA RAMBARDE AUTOUR DE LA VIERGE
- RÉFECTION DES MARCHES DE LA PARTIE BASSE DU POUSTEL ET DE QUELQUES- UNES DÉGRADÉES EN PARTIE HAUTE
- ÉTUDE DU PROJET DE RÉFECTION ET AGRANDISSEMENT DES TOILETTES PUBLIQUES EXISTANTES



LES ENFANTS EN AUBRAC : les activités se poursuivent au service des plus jeunes

L'association, forte de 89 familles, organise des activités toute l'année pour les enfants et les adolescents du plateau.

- **Activités sportives de pleine nature les samedis suivant les saisons.**
- **Apprentissage tout au long de l'année et voyages découverte en famille.**

Le succès dans la durée des animations proposées est dû à l'implication et à l'opiniâtreté des membres du bureau mais aussi à l'engagement des parents pour accompagner les activités proposées :



- **ÉQUITATION** : reconduite comme chaque année, inscription au trimestre pour les enfants à partir de 6 ans. A partir de septembre 2017 la licence sera à la charge des familles.
- **STAGE DE SKI** : il s'est déroulé à Laguiole avec passage à niveau pour les enfants.
- **SPECTACLE** : « La Reine des neiges » : 18 Février au prisme d'Aurillac.
- **SKI** : réduction de 50 % accordée pour les forfaits et équipements sur les stations de Saint-Urcize et Nasbinals (dès que l'enneigement le permettait)
- **SPECTACLE** : « Kids United » : une sortie au zénith de Cournon est organisée le 20 mai.
- **COURS DE DESSIN** : reconduit après les vacances de février à la Roche Canilhac, prendre directement contact avec Mme Sandrine LIEDO/BOUCHARINC
- **CHASSE À L'ŒUF** : aura lieu le 17 avril
- **STAGE DE CIRQUE** : reconduit pendant les vacances de Toussaint
- **COURS DE NATATION** : reconduits dès la sortie de l'école en juillet à la piscine de Chaudes-Aigues
- **CALEDEN** : des tickets sont en vente à 4 euros. Ils sont valables pour toute la journée.
- **CINÉMA « LA SOURCE » À CHAUDES-AIGUES** : un tarif réduit vous sera accordé sur présentation de la carte d'adhérent
- **APRÈS-MIDI PÊCHE** : proposée au lac de Bonnetcombe avec accompagnement des parents, possibilité de goûter ou de pique-nique sera proposé dans l'été.



- **ATELIERS** : différents ateliers seront proposés pour la Fête des Mères, Fête des Pères Noël
- **FÊTE DE LA MONTAGNE** : 24 Juin aux pistes de ski de Saint-Urcize, une journée festive et sportive.
- **VOYAGE DISNEY** : les 28 et 29 Août, les réservations ne sont pas encore ouvertes.
- **1ER MAI** : vente du muguet aux villages de Nasbinals, Saint-Urcize et leurs campagnes ainsi que sur les communes de Saint-Remy.
- **QUINE** : il a eu lieu le 8 Avril 2017 dix cartons étaient distribués aux familles adhérentes (prix du carton= 2.50 €)
- **TOMBOLA** : elle aura lieu le 20 Août
- **VIDE-GRENIER** : il se tiendra le 15 Août
- **LE CONCOURS DE BELOTE** : se déroulera le 27 Octobre



INFORMATIONS À CONNAÎTRE

.....COMMERÇANTS.....

MAÇONNERIE

SARL SYCH FABRICE
TÉL : 04 71 23 24 82
MOBILE : 06 33 58 20 28

MULTISERVICES

JEAN-MICHEL VALADIER
TÉL : 09 67 30 95 68
MOBILE : 06 83 14 25 80

ENTREPRISE DE BÂTIMENT

GALISSOT JEAN-BAPTISTE
TÉL : 04 71 23 24 48
MOBILE : 06 89 56 08 09

TRAVAUX PUBLICS

SARL AUBRAC TRAVAUX PUBLICS
VERNHET PHILIPPE - TERRASSEMENT - VDR
TÉL : 04 71 23 20 61
MOBILE : 06 88 88 12 63

MENUISERIE / CHARPENTE / COUVERTURE

AMEILHAUD FRÈRES
TÉL : 04 71 23 20 76
MOBILE AMEILHAUD LAURENT : 06 82 03 78 22

ELECTRICIEN

PIGNOL JEAN-PIERRE
MOBILE : 06 72 07 85 95

POMPES FUNÈBRES

SARL POMPES FUNÈBRES DE L'AUBRAC
VERNHET THIERRY
TÉL : 04 71 23 94 01
MOBILE : 06 45 92 29 63

BOULANGER / PÂTISSIER

BOULANGERIE VIGOUROUX
TÉL : 04 71 23 20 75

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

BOUCHERIE HOSTALIER
TÉL : 04 71 23 20 71

EPICERIE

EPICERIE NICOLAS
TÉL : 04 71 23 23 02

PRODUCTEUR

FROMAGERIE, VENTE À LA FERME
CÉCILE GENESTIER
TÉL : 06 70 05 04 16

CAFÉ / SALON DE THÉ

CAFÉ GAILLARD
TÉL : 04 71 23 49 95

TABAC / PRESSE

HOTEL RESTAURANT REMISE
TÉL. : 04 71 23 20 02

BLANCHISSERIE

LAV'AUBRAC
FARGE BERNARD
TEL : 04 71 23 23 23

GARAGE AUTO-STATION

SARL NICOLAS FILS
TEL : 04 71 23 21 79

.....SE LOGER.....

HOTEL RESTAURANT REMISE

TÉL. : 04 71 23 20 02

À LA FONTAINE DE GRÉGOIRE

CHAMBRES D'HÔTES
TÉL : 04 71 23 20 02

CHEZ JP

CHAMBRES ET TABLE D'HÔTE
TÉL : 06 76 76 44 95

MADAME VALETTE CHRISTIANE

CHAMBRES D'HÔTES
TÉL : 04 66 32 45 63

CAMPING DE SAINT-URCIZE

MARGUERITE ET COMPAGNIE
TÉL : 04 71 20 27 99
MOBILE : 06 85 05 82 54

.....ARTISANAT.....

ATELIER POTERIE

JULIE QUEROUX
TÉL : 06 74 48 57 25

.....SERVICES À LA PERSONNE.....

COIFFEUSE

SARL SYCH-DAUNIS
TÉL : 04 71 23 20 56

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

DOCTEUR ARMAND JEAN-PIERRE
TÉL : 04 71 23 22 00

DOCTEUR VELLILA LUIS

TÉL : 04 71 23 51 48

.....ASSOCIATIONS DU VILLAGE.....

LES ENFANTS EN AUBRAC

EDWIGE VERRIERE
LA ROCHE, 15110 ST RÉMY DE CHAUDES-AIGUES

ASSOCIATION SKI CLUB

PHILIPPE REVERSAT
LE BOURG, 15110 SAINT-URCIZE

ASSOCIATION CLUB DES NARCISSES

JEANINE PERET
ROUTE DE CHAUDES-AIGUES, 15110 SAINT-URCIZE

ASSOCIATION A.C.C.A.

JACQUES BRUNEL
PENNAVEYRE, 15110 SAINT-URCIZE

ASSOCIATION LOUS EFONS D'AÏCHI

LUCIEN VIGOUROUX
17 RUE DES AMANDIERS, 30240 LE GRAU DU ROI

ASSOCIATION A.I.D.E AUBRAC

EMILE VEYRE
LE BOURG, 12210 SOULAGES BONNEVAL

ASSOCIATION POUR LA FOIRE DU MOIS D'AOÛT

MARIE-THÉRÈSE REMISE
LE BERTHOT, 15110 SAINT-URCIZE

ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DES SITES DE ST URCIZE

GÉRARD BOUNIOL
2 AVENUE DU COTEAU, 33270 BOULIAC

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE ST URCIZE

MARTINE ASTRUC
LES COUDOURNATS, 15110 LA TRINITAT

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS F.N.A.C.A

FRANÇOIS VIGOUROUX
LA GALIOSSE, 48340 ST GERMAIN DU TEIL

BOOST AUBRAC

VINCENT RODIER
LA ROCHE, 15110 ST RÉMY DE CHAUDES-AIGUES



..... CRÉDITS

CRÉATION GRAPHIQUE : Marie BATIFOL

TEXTES : Bernard PORTENEUVE, Paul PLAGNE, Ginette LEBAULT, Marie BATIFOL, Office de Tourisme Caldaguès-Aubrac

PHOTOS : Bernard PORTENEUVE, Marie BATIFOL, Bernard REMISE, Office de Tourisme Caldaguès-Aubrac

IMPRESSION : La Dépêche d'Auvergne - Tirage à 250 exemplaires